

# Sensibilisation à la préservation de l'environnement

Grâce aux financements mobilisés par Natura 2000 et par le Syndicat du lac de Vassivière, 10 animations nature à destination des scolaires et du grand public ont pu être réalisées en deux ans.

100 élèves des écoles de Peyrat-le-Château, Faux-la-Montagne et Saint-Sulpice-la-Feuille ont ainsi pu découvrir les paysages, habitats et espèces à enjeu lors de chasses au trésor sur les sites de Puy-la-Croix, Puy-la-Besse ou encore lors d'un Rallye Canoë sur le lac.

165 personnes, vacanciers ou locaux ont participé aux transhumances entre Broussas et Masgrangeas, accompagnant le troupeau lors de son pâturage itinérant estival sur les terrains du conservatoire du littoral. Ces randonnées ont été réalisées par le CEN en compagnie des 2 bergères.

D'autres randonnées ont permis à 55 personnes de découvrir les milieux et paysages typiques du territoire sur la Ferme de Lachaud ou encore les enjeux environnementaux et le patrimoine bâti et culturel autour de Quenouille avec le CEN et le Pays d'Art et d'Histoire de Monts et Barrages.



## Vous avez un projet ? Pensez à l'évaluation d'incidences !

Certains projets à l'intérieur ou à proximité du site Natura 2000 peuvent avoir une incidence sur les espèces et les habitats naturels. C'est pourquoi, il est nécessaire de prendre en compte en amont ces incidences afin de les éviter, de les réduire ou les compenser si nécessaire.

Plusieurs décrets listent les projets soumis à évaluation d'incidence en site Natura 2000.

- La liste nationale (article R 414-19 du code de l'environnement)
- La liste départementale. Des informations et formulaires simplifiés pour réaliser ces études d'incidence sont disponibles sur le site de la Direction départementale des Territoires de la Creuse

**L'animatrice du site Natura 2000 et la DDT restent des contacts privilégiés pour vous accompagner dans vos démarches.**

### Contactez l'animatrice

Cécilia WILL  
 Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine  
 Antenne de Bujaleuf – Le Bourg, 87460 Bujaleuf  
 Ligne directe : 05 55 32 46 72  
 cwill@conservatoirelimousin.com

Autre contact  
 Direction Départementale des Territoires de la Creuse  
 Service Natura 2000 / Tél : 05 55 61 20 51

### Pourquoi signer la Charte Natura 2000 ?

La Charte Natura 2000 contient des engagements de bonnes pratiques de gestion courante contribuant à la conservation des habitats et des espèces présents sur le site Natura 2000. Comme pour les contrats Natura 2000, sa signature donne droit à l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB).

Plus d'information sur le site internet  
<http://vassiviere.n2000.fr/>

Rédaction : Yvan Grugier, Cécilia Will  
 Conception : CEN Nouvelle-Aquitaine  
 Photos : @Bernard Landgraf / GNU Free Documentation License, CEN Nouvelle-Aquitaine sauf mention contraire  
 Bulletin destiné aux habitants du territoire du site Natura 2000 des landes et zones humides autour du lac de Vassivière  
 Imprimé en 1000 exemplaires sur du papier recyclé.



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence  
 Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30  
 info@cen-na.org  
 www.cen-nouvelle-aquitaine.org

Avec le soutien financier de



# Landes et zones humides autour du lac de Vassivière

## Edito

Le C.E.N. Limousin, aujourd'hui devenu le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine aux côtés des ex-conservatoires de Poitou-Charentes et d'Aquitaine, s'est investi dans le programme Natura 2000 dès son lancement, en rédigeant d'abord des documents d'objectifs et puis en assurant la mise en œuvre des actions sur de nombreux sites. Aujourd'hui, le C.E.N. Nouvelle-Aquitaine anime 13 des 36 sites Natura 2000 du territoire Limousin : 11 pour le compte de l'Etat et 2 pour celui de collectivités. Sur les années 2019 et 2020, il porte pour plus de 220 000 € de travaux dans le cadre de contrats Natura 2000 pour des interventions menées soit sur ses terrains, soit sur ceux de communes ou de particuliers lui ayant au préalable délégué l'usage des parcelles. Les opérations sont le plus souvent confiées à des entreprises locales et ces investissements contribuent à soutenir l'économie des territoires au bénéfice de la biodiversité, tout comme les aides attribuées aux agriculteurs pour les services environnementaux rendus à la collectivité, dans le cadre des M.A.E.C. sur les sites Natura 2000. Loin de mettre les sites sous cloche, le programme Natura 2000 participe au contraire à leur vie et le Conservatoire poursuivra son implication dans ce dispositif, malgré sa complexité administrative et le caractère fluctuant des possibilités de contractualisation.

Pierre Selliquer  
 Directeur du CEN Nouvelle-Aquitaine

## SOMMAIRE

Edito	p 1
Le site en bref	p 1
La Loutre d'Europe	p 2
Actualités	p 3
Extension du partenariat foncier sur le site de Puy-la-Besse	p 3
Réalisation d'une notice de gestion sur la tourbière de Masgrangeas	p 3
Contrat territoriaux milieux aquatiques et Natura 2000	p 3
Réalisation de la 2ème tranche de travaux d'ouverture sur les rives de Soumeix	p 3
Sensibilisation à la préservation de l'environnement	p 4
Contact	p 4

## Le site en bref

Le site Natura 2000 « Landes et zones humides autour du lac de Vassivière » couvre 798 ha répartis en 10 entités sur les communes de Beaumont-du-Lac, Faux-la-Montagne, Gentioux-Pigerolles, Peyrat-le-Château, Royère-de-Vassivière et Saint-Martin-Château sur le territoire du Parc naturel régional de Millevaches.

Depuis 2003, il est animé par le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine pour le compte de l'Etat. Cette mission consiste à apporter une assistance à tout propriétaire, gestionnaire ou ayant droit souhaitant mettre en œuvre des mesures en faveur de la biodiversité, mais aussi à porter à la connaissance des porteurs de projets et décideurs l'existence des habitats et espèces d'intérêt communautaire.

# Une espèce, un habitat

## La Loutre d'Europe

*Lutra lutra*



### Présentation



La Loutre d'Europe est un **mammifère semi-aquatique** de 100-120 cm, particulièrement adaptée pour nager, plonger et chasser sous l'eau : pattes palmées, corps fuselé, queue musculeuse, fourrure dense hydrofuge, vibrisses (moustaches) hyper sensibles pour repérer ses proies sous l'eau ... un équipement complet !

Carnivore, elle **consomme principalement des poissons**, mais elle peut également manger des amphibiens,



écrevisses, petits mammifères, insectes, oiseaux ...

**Solitaire, farouche et très discrète**, son territoire peut s'étendre sur 15 à 40 km de cours d'eau selon la densité de proie et la **qualité des milieux naturels présents**. Mâles et femelles ne se rencontrent que lors de l'accouplement qui a lieu dans l'eau. C'est la femelle qui élève les 2 à 4 loutrons nés de la portée. La **structure et la quiétude des berges** sont déterminantes pour l'installation de la catiche (abri où les loutres mettent bas).



La loutre est surtout active **la nuit et au crépuscule**. Il est **plus probable d'observer des indices de sa présence** : des empreintes de pattes ou ses excréments, appelées épreintes, composées de restes de proies qu'elle dépose bien en vue pour marquer son territoire.

### Une espèce patrimoniale en reconquête !

Espèce à très forte valeur patrimoniale, elle est protégée en France depuis 1972 ainsi qu'au niveau international depuis 1979 par la Convention de Berne qui l'a choisie comme emblème. Depuis 1992, la Directive Européenne « Habitats-Faune-Flore » impose de mettre tout en œuvre pour la protéger ainsi que son habitat.

Le piégeage et la chasse, la pollution des eaux, la régression alarmante des zones humides et l'aménagement non réfléchi des rivières et de leurs vallées ont contribué à un déclin massif de l'espèce entre 1930 et 1985. Presque disparue de France au début des années 80, la loutre connaît à présent un essor de ses populations grâce à sa protection et à l'amélioration de la qualité des cours d'eau. Le Limousin est l'un des bastions de l'espèce, qui n'a jamais disparu des cours d'eau de Corrèze et de Creuse. La région joue donc un rôle primordial dans la reconquête de ses anciens territoires (bassins de la Loire et Dordogne).

### Menaces

- La dégradation et disparition des zones humides
- La pollution des cours d'eau
- La lutte contre le ragondin par empoisonnement (interdite depuis l'arrêté du 25 avril 2002)
- Le braconnage
- Le trafic routier

# Actualité

## Extension du partenariat foncier sur le site de Puy-la-Besse

Début 2019, un bail emphytéotique de 99 ans et une convention tripartite avec la Commune de Peyrat-le-Château et l'ONF ont été signés. Ces deux outils ont pour objectif une maîtrise d'usage du CEN permettant le développement futur d'un important projet de restauration d'anciennes landes sèches en cours de fermeture et d'une partie de tourbière. La création d'un nouveau parc fixe d'environ 10 ha permettra d'étendre le pâturage ovin sur le site.

## Réalisation d'une notice de gestion sur la tourbière de Masgrangeas

Un diagnostic écologique et la rédaction d'une notice de gestion sur la période 2020-2030 ont été réalisés dans le cadre du partenariat avec le Syndicat du Lac de Vassivière pour la gestion des terrains appartenant au Conservatoire du Littoral. Ce projet a permis de cartographier et d'évaluer l'état de conservation des habitats sur cette zone du site Natura 2000.

Des travaux de gestion ont été programmés pour les années à venir et la tourbière a été intégrée au circuit de pâturage itinérant mené sur les terrains du Conservatoire du Littoral.

- 5 habitats d'intérêt communautaire, dont 3 prioritaires
- 29 espèces patrimoniales dont 3 espèces de la Directive Habitats (Loutre, Damier de la Succise et Flûteau nageant)
- Des oiseaux d'intérêt communautaire : l'Alouette Lulu, la Bondrée apivore, le Milan noir et le Pic noir
- 2 espèces floristiques forestières rares en Limousin: la Pyrole à feuilles rondes et la Goodyère rampante



## Réalisation de la 2ème tranche de travaux d'ouverture sur les rives de Soumeix

Des travaux d'ouverture ont été réalisés sur les rives de Soumeix. Ces interventions ont pour objectif le renforcement des corridors de milieux ouverts (pelouses, landes). Ces nouvelles zones sont intégrées à la gestion pastorale des rives de Soumeix par le GAEC Leclerc-Castaing, qui fait également pâturer la lande du Puy la Croix par son cheptel de 440 brebis.



## Contrat territorial milieux aquatiques et Natura 2000 : des outils financiers complémentaires

Une grande partie du site Natura 2000 est concerné par le Contrat territorial en faveur de la restauration et la préservation de la qualité des cours d'eau et des zones humides du bassin de la Vienne amont pour une durée de 5 ans (2017-2022). Ce programme constitue un outil majeur pour la préservation des habitats tourbeux et d'espèces emblématiques du site Natura 2000. Des travaux de restauration hydrologique sur la ferme de Lachaud et des travaux de restauration de clôtures et de creusement de mares à Ribière de Gladière sont par exemple programmés pour les prochaines années dans le cadre de ce contrat.

Le contrat territorial Vienne amont est une véritable occasion pour les propriétaires, gestionnaires de milieux humides ou riverains de cours d'eau, de bénéficier de :

- Conseil de gestion, diagnostic écologique
- Travaux d'aménagement (aménagement d'abreuvoir, mise en défens de ruisseau...) financés à hauteur de 80% minimum (+ d'infos : <http://sourcesenaction.fr/>)

Contact : Amandine Sanchez Animatrice du Réseau Zones Humides  
05 55 32 46 72  
[a.sanchez@cen-na.org](mailto:a.sanchez@cen-na.org)